

Intervention de la délégation HDF en plénière :

Pour la défense des missions de service public d'éducation à l'étranger !

Les établissements d'enseignement français à l'étranger organisés sont pour la plupart gérés par ou conventionnés avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public sous tutelle du Ministère des affaires étrangères. Cet opérateur a été créé en 1990 essentiellement pour assurer les missions de service public d'éducation à l'étranger.

Alors que les effectifs d'élèves dans ce réseau augmentent constamment (+ 40 % en 7 ans et actuellement 340 000 élèves), alors que le réseau est en expansion continue (494 établissements dans 136 pays), la dotation de l'Etat français ne cesse de diminuer, avec des conséquences sur les missions d'éducation et les conditions d'exercice de tous les personnels qui y travaillent.

Pour faire face à cette diminution de moyens, l'AEFE supprime des emplois budgétaires et augmente très fortement les frais de scolarité payés par les familles.

Ces choix de suppressions de postes se portent sur des zones comme l'Afrique subsaharienne déjà lourdement meurtries par des situations de guerre, donc d'instabilité chronique, et contredisent les positions officielles de la diplomatie française concernant notamment la sphère d'influence francophone.

Ce sont aussi de gros réseaux historiques comme le Maroc, l'Espagne ou Madagascar qui sont fragilisés par cette politique qui privilégie la diplomatie économique au détriment d'une réelle solidarité dans le réseau AEFE, renforçant de la sorte les inégalités d'accès à l'enseignement français au niveau international.

Cette diminution constante de la dotation de l'État envers l'AEFE entraîne sa privatisation et transforme l'enseignement français à l'étranger en bien commercial accessible uniquement aux plus riches. Ces choix politiques et budgétaires portent de fait atteinte aux missions de service public, aux statuts des agents, qui se trouvent de plus en plus précarisés. Les personnels sont alors livrés aux logiques clientélistes de parents d'élèves toujours plus avides d'intervenir hors de leurs prérogatives dans la gestion des établissements.

Dans ce contexte de pression accentuée, le SNES se bat pour l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels, notamment quand ils subissent l'autoritarisme des chefs d'établissement et le harcèlement institutionnel qui conduit bien souvent à une souffrance au travail.

Le SNES lutte constamment pour une augmentation de la dotation de l'État afin que les emplois budgétaires et statutaires indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation soient re-crésés ou implantés notamment en Afrique subsaharienne et à Madagascar, zones particulièrement touchées par le désengagement de l'État français ces dernières années.



Le SNES-FSU continuera à lutter pour la traduction, dans le réseau de l'AEFE, de la priorité à l'éducation qui, à l'étranger, fait encore plus office de slogan que d'une véritable politique ambitieuse pour les missions de service public d'Education.